



## Schéma d'aménagement

Règlement n° 207, adopté le 1<sup>er</sup> avril 1985, entré en vigueur le 2 octobre 1985.

### Annexe B4 Concept d'organisation spatiale

Règlement n° RAVQ-675

Adopté le :

Entré en vigueur le :

- - - - - Périmètre d'urbanisation
- Centre-ville
- Centre majeur d'activités
- Territoire urbain
- Réseau structurant de transport en commun
- Grande artère de consolidation
- Territoire agroforestier

Échelle 1/125 000

